

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

ANNEE 1970 :	Cotisation	Abonnements
Membres actifs FRANCE	15 F	30 F
Membres âgés de moins de 21 ans ou effectuant leur service militaire	7,50 F	
ETRANGER	16 F	32 F

Frais d'inscription ou changement d'adresse en sus 2 F (timbres acceptés).

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

DESCRIPTION DE LASIOCAMPIDES NOUVEAUX DE MADAGASCAR (LEP.)

par Y. DE LAJONQUIÈRE.

L'étude des Lasiocampides de Madagascar qu'a bien voulu me confier le Muséum de Paris m'a permis de déterminer un nombre important d'espèces non encore décrites.

L'étude complète des représentants de cette famille dans la Grande Ile paraîtra ultérieurement dans la série de la « Faune de Madagascar ». La représentation des imagos et des genitalia y sera donnée aussi complètement que possible, en même temps que la documentation afférente.

Mais d'ores et déjà, avant que cette publication puisse être éditée, il nous a paru souhaitable de donner dès maintenant la description de la série d'espèces très caractérisées que l'on voudra bien trouver ci-dessous.

Sunnepha n. gen. (GONOMETINAE). — Lasiocampides de taille moyenne ou petite, à ailes ovalaires relativement étroites présentant un angle interne très arrondi et indistinct. Des bandes sombres et un apex assombri donnent aux espèces de ce genre un aspect nuageux. Thorax et abdomen concolores. Palpes labiaux dépassant légèrement le front. Yeux poilus. Antennes portant des fasciculations se raccourcissant régulièrement sur toute leur longueur, bien développées chez les femelles.

Aux ailes antérieures, la nervure 8 part librement de l'angle de la cellule ; 6 et 7 sont tigées. Ailes postérieures avec 4 et 5 tigées ; la cellule basilaire n'émet pas de nervure secondaire, ou seulement une faible indication d'une telle nervure.

Armure génitale ♂. — Tegumen bien développé, assorti de deux longs socii de forme triangulaire allongée. Valves courtes à base très élargie, coudée à angle presque droit, à pointes fines, portant une dent près de la base sur leur bord interne. Lobes de la juxta assez peu développés. Cubile largement fendu en deux éléments peu divergents garnis de formations épineuses ou d'éperons sur leur bord interne. Pénis très massif, à bords supérieurs comprenant deux lobes arrondis, à pointe très courte et fine.

Armure génitale ♀. — Plaque génitale bien développée, en forme de trèfle à quatre feuilles par suite de la transformation en lobes arrondis des deux bras habituels latéraux.

Espèce-type du genre : *Sunnepha livens* n. sp.

Sunnepha livens n. sp. — ♂. Envergure : 30 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations un peu plus claires. Tête, palpes labiaux, ptérygodes et collier brun foncé ; abdomen et touffe anale plus clairs, bistres.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun foncé jusqu'au-delà de la ligne postdiscale et dans la région apicale, devenant ensuite beaucoup plus claire et grise dans une large éclaircie à limites imprécises occupant l'espace terminal au-dessous de la nervure 6 ; une double bande, légèrement plus claire que le fond, encadre la ligne médiane dès son départ de la côte ; du côté externe, la limite de l'espace médian n'est

pas visible, et celui-ci se fond sans transition dans l'espace basilaire de même couleur ; un minuscule point clair marque l'extrémité de la cellule ; une double ligne subterminale de points sombres en quinconces n'est visible que dans la partie claire de cette région ; une touffe de longs poils bistres garnit le bord interne à la base de l'aile ; frange très courte brun foncé.

Ailes postérieures uniformément d'un brun un peu plus clair que celui des ailes antérieures, avec un revêtement de poils bistres dans la partie basilaire et le long du bord anal ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes bistre clair uni, avec deux ombres médianes transversales et parallèles plus foncées.

Armure génitale principalement caractérisée par le cubile très court et la forte épine du bord interne de ses éléments.

♀. Envergure : 38-42 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18-21 mm. Antennes à flagellum brun et à fasciculations bistre jaune. Tête, thorax et abdomen de même coloration que chez le mâle.

Ailes antérieures semblables à celles du mâle, mais nettement plus claires, permettant ainsi de voir la ligne antédiscale et la délimitation de l'espace médian ; celui-ci conserve une couleur brune qui se détache franchement sur un fond gris plombé plus clair ; le très petit point discocellulaire est bien apparent.

Verso comme chez le mâle, l'ombre extérieure étant cependant très affaiblie.

Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀, Madagascar Ouest, 45 km au Sud de Morondava, 1/10-I-1956 (*R. Paulian*) (Muséum, Paris), paratypes : 2 ♀, topotypes ; 1 ♀, Région de Morondava, forêt de Marofandilia, III-1966 (*P. Griveaud*) (coll. Muséum, Paris, et la mienne).

Sunnepha aerea n. sp. — ♂. Envergure : 30-39 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 14-18 mm. Antennes à flagellum brun clair et à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux, collier et ptérygodes brun cuivré ; thorax de même couleur ; abdomen un peu plus clair.

Espèce très voisine de *S. livens*, décrite précédemment, par la disposition des lignes et taches de ses ailes ; elle se reconnaît facilement à sa couleur cuivrée.

Armure génitale également proche de celle de *S. livens* ; s'en différencie principalement par la forme du cubile, dont les deux éléments sont plus longs et plus effilés, avec une garniture du bord interne composée de spinules et non plus d'une forte épine.

♀. Inconnue.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Nord, environs de Diégo-Suarez montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m, 6/12-II-1959 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris) ; paratypes : 1 ♂, Madagascar Est, massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m, XII-1958 (*P. Griveaud*), 1 ♂, *ibid.*, région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m, 28-IX-1956 (*P. Griveaud*), 1 ♂, *ibid.*, lac Alaotra, Befody, 22/23-VII-1968 (*P. Griveaud*), 1 ♂, Madagascar Centre, Antananarivo, sans date (*Stichel*), 3 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (coll. Muséum, Paris, British Museum (N.H.), centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, et la mienne).

Sunnepha minuta n. sp. — ♂. Envergure : 26-30 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12-13 mm. Antennes à flagellum bistre brun et à fasciculations de même couleur. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et thorax brun rouge ; pattes, abdomen et touffe anale plus clairs.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun rouge à brun marron ; aire terminale légèrement surchargée de grisâtre ; les lignes transversales habituelles apparaissent, sur ce fond uni, très finement dessinées en gris foncé ; notamment les deux lignes parallèles médiane et postmédiane, très anguleuses, ainsi que la ligne subterminale constituée par une double rangée de points sombres disposés en quinconces ; dans la région subapicale, les deux premiers points de ladite ligne, placés sur la tache subtriangulaire noirâtre habituelle aux espèces du genre, sont doublés extérieurement de blanc ; un minuscule point blanc, doublé de noir, est parfois présent à l'extrémité de la cellule ; frange concolore.

Ailes postérieures uniformément d'un brun marron plus ou moins foncé, avec une pilosité un peu plus claire à leur base.

Verso des quatre ailes brun noisette, à peine rembruni dans l'aire sous-costale ; deux ombres médianes, transversales et parallèles au bord externe, sont plus ou moins bien marquées en noirâtre selon les exemplaires.

Armure génitale très proche de celle de *S. livens*, s'en séparant néanmoins par la brièveté encore plus accusée des valves et la forme légèrement différente des éléments du cubile.

♀. Inconnue.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, au Nord de Morondova, forêt d'Andranomena, III-1966 (*Ratovoson*) (prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 223) (ex-coll. Dujardin-Delacour, Muséum, Paris). Paratypes : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de Morondava, forêt de Marofandilia, III-1966 (*P. Griveaud*), 1 ♂, Ankarafantsika, III-1967 (*P. Griveaud*), 2 ♂, *ibid.*, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (coll. Muséum, Paris, centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, et la mienne).

Sunnepha sarta n. sp. — ♂. Envergure : 29-30 mm, longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes entièrement bistre jaune clair. Tête, palpes labiaux, front, ptérygodes et thorax d'un brun plus ou moins foncé selon les exemplaires ; abdomen à peine plus clair.

Très voisine de *S. minuta*, décrite précédemment, cette petite espèce s'en distingue facilement par la couleur très claire de ses antennes et les marques plus accentuées de ses lignes transversales aux ailes antérieures.

Armure génitale avec les éléments du cubile pourvus à leur extrémité d'une sclérification différente de celle de *S. minuta* : pas de grosse dent, mais une série de petites dents ; pénis plus allongé, principalement dans sa pointe, et présentant un profil inférieur nettement angulaire.

♀. Inconnue.

Holotype : 1 ♂ (genitalia, prép. Y. de Lajonquière, n° Mad. 264), Madagascar Sud, environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m,

14/16-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris) ; paratype : 1 ♂, mêmes indications.

Anchirithra viettei n. sp. [TAMS n. ms.]. — Espèce très voisine d'*A. insignis* Butler, 1878, dont elle semblerait à première vue n'être qu'une petite forme et qui a été reconnue comme bonne espèce par M. W.H.T. TAMS, qui n'a pas procédé à sa description.

♂. Envergure 30 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes jaune foncé. Tête, collier, ptérygodes et thorax roux clair ; abdomen plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un beige jaunâtre, devenant d'un bistre clair dans la partie centrale de l'aile ; cette dernière teinte laissant tout à fait nette une liture beige jaunâtre le long du bord costal ; une étroite bande blanc argent, de largeur irrégulière, traverse l'aile longitudinalement, partant de la base, suivant le bord inférieur de la cellule, et, à l'extrémité postérieure de celle-ci, se dirigeant vers l'apex de l'aile qu'elle atteint presque ; un très petit point, également blanc argent, est visible à l'extrémité de la cellule.

Ailes postérieures uniformément brun cannelle ; frange claire.

Verso des quatre ailes roux clair, uniforme aux ailes antérieures, éclairci le long des bords costal et anal aux ailes postérieures : frange plus claire.

Armure génitale extrêmement petite, en partie détériorée chez l'holotype, seul mâle connu.

♀. Envergure : 41-43 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19-20 mm. Tout à fait semblable au mâle.

Holotype : 1 ♂, « Madagascar Est, Tamatave », II (genitalia, prép. W.H.T. Tams n° 1938-285) (ex-coll. Le Moul, ex-coll. Tring Museum, British Museum, N.H.) [localité fausse], allotype : 1 ♀, Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, forêt d'Ambahona, 1850 m, 26-XI-1951 (*P. Viette*) (Muséum, Paris), paratypes : 2 ♀ récoltées en même temps que l'allotype (Muséum, Paris).

Cette espèce, dont le nom avait été désigné par W.H.T. TAMS, a été ainsi dédiée au Dr P. VIETTE.

Endacantha moka n. sp. — Ailes antérieures, avec la nervure 8 partant librement de l'angle supérieur de la cellule. Cette espèce se présente sous forme de trois sous-espèces géographiques qui sont définies ci-dessous.

Endacantha m. moka n. subsp. — ♂. Envergure 33 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes bistres, avec le flagellum un peu plus foncé. Thorax, tête et dessus de l'abdomen couleur café au lait foncé ; dessous un peu plus clair.

Ailes antérieures avec la partie qui va de la base à la ligne post-discale de couleur café au lait ; la partie distale est plus claire, quoique de couleur analogue. La ligne antédiscale, zigzagüe, souvent peu visible, est inscrite en brun ; la ligne postdiscale forme un angle droit au niveau des nervures 6 et 7 ; elle est bien marquée en brun, et doublée presque immédiatement d'une autre ligne brune, parallèle mais plus pâle ; enfin, l'espace subterminal est limité par une double rangée de fins points brun foncé disposés en quinconces, se terminant, au bord

interne, par un gros point de même couleur ; à l'extrémité de la cellule, un très petit croissant blanc pur bordé de noir ressort très nettement ; frange brun roux, plus foncée que l'aile.

Ailes postérieures uniformément brun fauve, avec une ombre médiane faiblement indiquée.

Verso des quatre ailes uniformément bistre clair ; ombre médiane très accentuée, suivie d'une deuxième ombre parallèle beaucoup moins foncée.

Armure génitale très voisine de celle d'*E. cleptis* (E.M. Hering, 1928), mais avec un seul groupe d'épines à l'extrémité des éléments du cubile.

♀. Envergure : 40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Fasciculations des antennes à peine plus courtes que chez le mâle. Coloration comme chez ce dernier.

Armure génitale particulièrement remarquable par l'excroissance en forme de mitre du *ductus bursae* et de la base de la bourse copulatrice.

Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀, Madagascar Centre (domaine des pentes occidentales), Bekily, V-1933 (*A. Seyrig*) (Muséum, Paris) ; paratypes : 5 ♂, mêmes station et récolteur que l'holotype, respectivement II, IV et V-1933, 4 ♂, Madagascar Sud, environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m, 14/16-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (coll. Muséum, Paris, centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, et la mienne).

E. m. syringa n. subsp. — Sous-espèce vivant dans le Nord de la Grande Ile. Dessins et marques comme chez *E. m. moka*, n'en différant que par sa couleur lilas.

Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀, Madagascar Nord, route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m, 16/17-XII-1963 (*P. Viette et P. Soga*) (Muséum, Paris) ; paratypes : 1 ♂, Diégo-Suarez, 1914 (*L. Legras*), 1 ♂ et 1 ♀, environs de Diégo-Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m, 6/12-II-1959 (*P. Griveaud*), 2 ♂, 50 km au Sud de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m, 29-I / 3-II-1959 (*P. Viette*), 1 ♂, topotype, 2 ♂, 37 km au Sud de Vohémar, forêt d'Analalava, 25 m, 10 / 18-XII-1968 (*P. Viette et P. Griveaud*) (coll. Muséum, Paris, coll. Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, et la mienne).

E. m. nicotiana n. subsp. — Sous-espèce de la forêt tropophile de l'Ouest. Ne diffère de la sous-espèce nominative que par sa couleur brun tabac à brun sienne.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris) ; paratypes : 2 ♂ topotypes, 1 ♂, Madagascar Ouest, Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro, 6/9-IV-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Endacantha albovirgata n. sp. — ♂. Envergure : 35 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes bistres à flagellum légèrement plus clair que les fasciculations. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et dessus du thorax bruns ; abdomen et dessous du corps bistres.

Ailes antérieures franchement divisées en trois zones par les lignes anté- et postmédiane qui tranchent nettement par leur netteté, leur

tracé pratiquement droit et leur couleur très pâle, presque blanche, encore soulignée du côté touchant l'espace médian par un mince filet plus foncé que celui-ci ; la zone basilaire et la zone médiane sont de couleur beige foncé sans aucune autre marque qu'un minuscule point blanc à l'extrémité de la cellule ; la partie distale de l'aile, après la ligne post-discopale est nettement plus claire, évoquant l'idée d'un reflet violacé, et, parsemée d'écaillés de même couleur que celle de l'espace médian, présente un aspect granité ; la ligne subterminale est formée par deux rangées parallèles de fins points noirs disposés en quinconces et peu apparents ; frange concolore.

Ailes postérieures uniformément bistres ; frange de même couleur.

Verso des quatre ailes d'un bistre clair uni, devenant seulement un peu plus foncé dans les espaces internervuraux précédant le bord externe ; une ombre médiane brun clair partage les quatre ailes, à peu près droite aux ailes antérieures, elle est légèrement sinuée aux ailes postérieures.

Armure génitale avec les valves à section anguleuse ; le cubile est largement fendu et la formation épineuse qui garnit ses extrémités est abondante, bien que formée de courtes spinules.

♀. Inconnue.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Nord, 50 km au Sud de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m, 29-I/3-II-1959 (P. Viette) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 12) (Muséum, Paris). Cet exemplaire semble être le seul actuellement connu.

PULLUS MELANARIUS : UNE NOUVELLE ESPECE DE SCYMNINI (COLEOPTERES, COCCINELLIDAE) NOMMEE MAIS NON DECRITE PAR REY

par J.-M. GOURREAU.

Au cours de recherches sur la révision systématique de la tribu des Scymnini (Coléoptères, Coccinellidae), j'ai été amené à examiner la collection REY du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon. Celle-ci m'a révélé la présence d'une série d'individus classés sous la dénomination de *Pullus melanarius* R. qui ressemblent au *Pullus auritus*, mais qui ont une forme plus allongée, une tête de couleur noire dans les deux sexes et des pattes brunâtres.

Or l'examen de leurs pièces génitales m'a permis de conclure à une espèce nouvelle dont la description ne semble jamais avoir été faite, ni par MULSANT ni par REY qui pourtant l'avait nommée.

La provenance exacte de cette espèce reste inconnue, car REY avait l'habitude d'indiquer les lieux de capture par de petites étiquettes circulaires colorées dont la clef a été perdue. Toutefois, il est permis de penser, par comparaison des étiquettes portées par ces exemplaires avec celles d'individus exclusivement méridionaux, que cette espèce serait localisée au Sud-Est de la France et plus particulièrement dans les régions voisines du cours du Rhône. Malgré cette incertitude quant à la répartition géographique, il semble intéressant de décrire cette espèce qui est probablement rare. En effet, au cours de mon travail de révision,